



Le Petit Toupin

Bulletin municipal N° 75 - Juin 2014

PRUNIERES

ZOOM

Michel FARNAUD,
un champion sur notre Commune.

---> lire page 4

SMADESEP

De nouveaux chemins pour
Prunières et un tour du lac
qui avance.

----> lire page 6

INTERNET

La fibre bientôt disponible
dans notre commune.

----> lire page 7



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

À l'aube de cette nouvelle mandature, je tiens en premier lieu à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en nous apportant massivement vos suffrages.

Je salue également les membres de l'ancienne municipalité qui n'ont pas souhaité poursuivre l'aventure. En premier René FUSINA notre ancien maire, lequel s'est beaucoup investi pour sa commune. Mon amitié et tous nos espoirs l'accompagnent, ainsi que son épouse Mireille, dans l'épreuve qu'ils vivent aujourd'hui.

Certains se sont trouvés trop âgés (quelle blague) comme Yves BLANC, Vivi pour nous tous, Dominique GIRARD, Emile HILBERT le journaliste du Petit Toupin. Jeanine GLEIZES et Martine REYMOND ont préféré s'arrêter.

Je les remercie très sincèrement, toutes et tous pour leur engagement et pour le travail accompli.

Vous remarquerez que la ligne éditoriale de notre Petit Toupin est nouvelle, toutefois cette publication garde son rôle d'information sur la vie municipale, je vous en souhaite bonne lecture.

Enfin la période estivale va bientôt commencer, je souhaite de bonnes vacances à ceux qui peuvent en bénéficier, de bonnes récoltes pour les agriculteurs et un bon séjour aux touristes qui nous feront l'honneur de visiter notre commune, je sais que vous saurez leur réserver le meilleur accueil.

À l'occasion de la fête communale, j'invite les nouveaux arrivants sur notre commune à venir se présenter.

Nos associations préparent plusieurs manifestations au profit de tous, je formule ici tous mes encouragements et tous mes souhaits de réussite dans leurs entreprises, je suis sûr que nous serons nombreux à participer.

Bon été à tous.
Pierre Doussot

Directeur de la Publication

Pierre DOUSSOT

Conception

Florence OLIVREAU

Rédacteur : Robert Colosio,
Martine Marseille, Florence
Olivreau, Jérôme Farnaud

Crédits photos : Florence
Olivreau - Sandrine Farnaud -
Martine Marseille



La Vie Municipale

page 2



Une nouvelle équipe au service de la commune

À la suite des deux premières réunions du Conseil municipal, ce dernier est en ordre de marche, prêt à affronter les nouveaux défis de la politique locale, à poursuivre les programmes en cours tout en préparant les prochains, mais toujours en assurant une gestion saine et rigoureuse de nos budgets.

Bien que nous devrions constater une baisse de notre dotation globale de fonctionnement et que les charges financières augmentent, nous avons choisi pour cette année encore de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale.

Notre action prioritaire en termes d'investissements, se portera sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable. Dès cette année, nous programmons les travaux de protection du périmètre immédiat du captage de l'Houmet haute. Nous travaillons avec les services du Conseil général à travers l'ingénierie territoriale (IT05) afin de pouvoir, je l'espère, commencer les travaux dès cette année.

À court terme, nous devons faire un diagnostic de nos réseaux afin de changer si besoin les parties défectueuses, celles qui amènent des fuites importantes ou les redimensionner.

Bien sûr, l'entretien de la commune se poursuit tout en recherchant des possibilités d'économies, il serait trop long dans cet article de tout détailler, mais par exemple nous envisageons entre autres la réfection de voiries communales. Nous attendons les devis pour nous déterminer.

Les abords des voiries communales seront entretenus avec l'intervention du syndicat routier de Chorges.

Outre l'élection du maire Pierre DOUSSOT (conseiller communautaire) et des adjoints le 1er Robert FRAYSSINES chargé des travaux et conseiller communautaire, la 2ème Brigitte COMINOTTO chargée des finances, le 3ème Robert COLOSIO chargé de l'urbanisme, il est mis en place de nombreuses commissions et délégations au sein du Conseil municipal sur lesquelles se répartissent les différents membres du conseil municipal.

Chacun d'entre vous peut en prendre connaissance à la mairie.

Vos élus :



Pierre
DOUSSOT



Robert
FRAYSSINES



Robert
COLOSIO



Brigitte
COMINOTTO



Martine
MARSEILLE



Florence
OLIVREAU



Jean-Pierre
BAYLE



Jérôme
FARNAUD



Bruno
DURAND

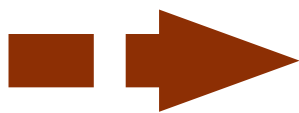


Robert
GUIEU



Roland
ARNAUD

PRUNIERES



ÉCONOMIQUE

La commune de Prunières est constituée de 2.62% d'agriculteurs, de 0.33% d'entreprises de services, de 1.97% d'artisans et de 10.16% d'entreprises touristiques. Aux portes de la saison estivale focus sur l'activité touristique de notre commune.

Les hébergements touristiques de Prunières.

Le charme de notre commune est indéniablement sa vue sur le Lac. C'est donc tout naturellement que nous retrouvons sur notre municipalité des hébergeurs professionnels, partageant le temps des vacances cet environnement qualitatif avec des touristes venus parfois de très loin. Gîtes, Location de meublés, Chambre d'hôtes ou campings proposent une offre d'hébergement très diversifiée aux vacanciers.

Avec ses 3 campings, la commune dispose d'un total de 313 emplacements ainsi que du locatif en chalets ou bungalows pour compléter leur offre.

La commune multiplie ainsi par trois, sa population en saison estivale à laquelle s'ajoute nos résidents secondaires. Une activité économique qui culmine en juillet-août et dont nous surveillons les infrastructures sensibles : points de collecte des ordures ménagères et canalisations d'eau, qui sont largement sollicités.



Une activité touristique qui permet à la communauté de communes de percevoir les taxes de séjour et de contribuer à l'effort de développement touristique de Serre-Ponçon.

Le positionnement d'une véritable destination «Serre-Ponçon» ne pourra que favoriser le développement économique de l'ensemble des entreprises touristiques et par conséquent des entreprises de services, agricoles, etc. de notre secteur.

Des acteurs touristiques sur la commune au sein d'un contexte d'économie touristique départemental à redessiner pour l'horizon 2020.

Tourisme 2020, UN avenir en commun !

Le conseil général des Hautes-Alpes a organisé le 5 juin 2014 les assises du tourisme qui visaient à élaborer un programme d'actions pour faire de ce territoire une destination d'avenir.... Le schéma départemental de développement touristique fixera un cap à l'horizon 2020 en termes de grands chantiers, d'aménagements, d'organisation, de services ou de promotions.

Bien que la fréquentation soit en baisse (-10% sur les 10 dernières années) le tourisme est un enjeu économique très important pour les Hautes-Alpes avec des atouts forts et divers sur ses différents territoires...

Ces assises par la mobilisation des socioprofessionnels avaient l'ambition de créer une nouvelle dynamique de repositionner et relancer le tourisme des Hautes-Alpes.

Le schéma départemental de développement touristique devrait être signé à l'automne 2014.

Prochaines courses :
Mai : Rallye du Laragnais
Août : Rallye Gap Racing
Octobre : Rallye des Alpes

ZOOM SUR....

page 4

Michel FARNAUD,

Une passion familiale

Fils d'agriculteur, Michel Farnaud a la passion du sport automobile. Tout petit déjà son père l'emmenait voire les rallyes automobiles notamment le Monte-Carlo. C'est comme ça qu'il a attrapé le virus.

Un Créateur-Inventeur de talent

Depuis Michel ne se contente pas que de regarder, il usine, tourne, cré, ajuste et monte de toute pièce ses propres voitures.

Il en a fait du chemin, depuis qu'il regardait passer sur les épaules de son père les belles voitures.

Né à Savines, Michel Farnaud est scolarisé à l'école de Prunières puis son amour de la mécanique le mène tout naturellement vers un CAP de mécanique. Il est tourneur - fraiseur - rectificateur, son savoir-faire c'est l'usinage des métaux.

Son premier poste le conduit à Alpes Rectification pour une vingtaine d'années. «C'est là que j'ai tout appris», confie-t-il. Car ce qu'il aime c'est fabriquer lui-même. Fabriquer dans son atelier toutes les pièces automobiles à l'identique, peaufiner les réglages moteurs, ajuster les trains, etc. Rien ne lui résiste ! Un défi permanent qui entretient au cours des années une passion toujours intacte. Un savoir-faire qu'il transmet avec plaisir aux plus jeunes.

Le travail l'emène au sein d'EDF dans les ateliers mécaniques de Malmort, Aix, Avignon puis retour à Serre-Ponçon et Ventavon. Chez EDF point de moteur à l'horizon, plutôt des turbines.

1978, sa première voiture

Il s'en souvient encore, c'était une Ford Escort. Puis il est très vite passé à une SIMCA Rallye 3, sponsorisée à l'époque par le magasin MONTLAUR. C'est alors qu'il court son 1er slalom à plat à Malmort

avec ses copilotes. «Le travail avec le copilote est essentiel, c'est l'anticipation, il faut être parfaitement coordonné, à la sortie du virage il faut avoir entendu le petit bout de droit et le virage d'après».

Aujourd'hui c'est près de 200 rallyes courus avec de nombreuses 2^e-3^e et 4^e places, des 1^{ères} places en spéciales.

2 coupes de marques (trophée ZX et Challenge Saxo) en 95 et 97 avec une jolie 4^eme place, car il rappelle qu'il a toujours fait cela sans moyens.



sorte de gymkhanas entre des bottes de paille surmontés de quilles avec pénalités à chaque chute de quille.

Puis ce fut les courses de côte en tant que pilote, mais aussi organisateur avec l'écurie du Lac. Il est très fier de rappeler que l'écurie du Lac est montée jusqu'en championnat de France.

1980, il goûte au rallye

Il court pour la première fois le rallye de la Ronde des Alpes, «quand on y a goûté on ne peut plus s'en passer...»

Depuis les rallyes se succèdent, un travail de

Mais c'est aussi :

8 rallyes Monte-Carlo,

dont une très belle 19^eme place, sur 300 participants,

«A l'époque c'était plus long, plus dur, et on était plus nombreux»...

F.O



Travaux sur la route de Joubelle

La commune de Prunières a signé avec l'ONF un devis de travaux pour restaurer les pièges à eau et enlever les éboulements de la route forestière de Joubelle.

Un chemin largement emprunté par les randonneurs et les VTT'istes sans oublier les chasseurs et les agriculteurs.

Natura 2000

Un sentier d'interprétation du paysage est à l'étude sur notre commune (Carrière de Salados) dans le cadre du programme Natura 2000. Ce sentier commun à Chorges et Prunières, une fois réalisé serait un atout supplémentaire pour les vacanciers présents, et les socioprofessionnels qui les accueillent. La finalisation de ce projet reste néanmoins dépendante de la réalisation ou non, du projet de rénovation des lignes THT porté par RTE, avec lequel il est difficilement compatible.



La Via Alta, pour une découverte culturelle des

Le 27 mai nous avons accueilli le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre de la Via-Alta. La Via-Alta c'est un itinéraire transfrontalier de liaison entre deux points culturels importants : Compostelle et Rome.

Cet éductour avait pour but de permettre aux professionnels du tourisme de s'inspirer afin de construire de nouvelles offres touristiques ou de pouvoir répondre à une demande complémentaire lors d'un séjour chez nous. La promotion par les partenaires a déjà commencé. L'éductour s'est donc déroulé sur les balcons de Prunières avant de rejoindre Réal

Amontagnage

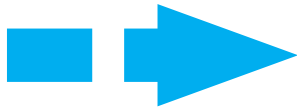
Comme chaque année nos agriculteurs vont conduire prochainement leurs troupeaux en montagne sur l'alpage de la Gardette (entre le 25/06 et le 02/07).

Pour ceux qui souhaitent les accompagner et participer à un pique-nique tiré du sac, se renseigner de la date précise auprès du groupement pastoral.

Elisabeth Doussot :

04 92 50 24 80





SMADESEP

La commune se mobilise pour vous offrir la continuité du chemin de randonnée du tour du Lac sur la commune.

Bientôt, vous pourrez emprunter le chemin de randonnée qui relie le bas des vignes (à côté du pont de Vières), au chemin du tour du lac, par un tunnel existant de 136m de long passant sous la route nationale. Pour l'entrée et la sortie du tunnel, une demande d'aménagement avec des escaliers et une main courante est en cours.

Cet aménagement qui devrait voir le jour cet été sera réalisé par le SMADESSEP en collaboration avec la DIRE MED et la commune.

Une nouvelle voie sur la commune pour rejoindre la baie Saint-Michel via le chemin du tour du lac.

Le port de Prunières

Le Port de Prunières est une réalisation à l'initiative de la commune et du club sportif de la gendarmerie.

Aujourd'hui la gestion du Port est assurée par le SMADESEP, toujours en étroite collaboration avec le club sportif de la gendarmerie.

Pour un accès ponton ou bouée, vous rapprocher de Monsieur ADAM au 06 81 04 27 27

En adhérant à l'association, vous pouvez bénéficier d'autres activités.



s Alpes !

re d'un éducteur autour du projet Via Alta.
s phares : les chemins de Saint-Jacques-de-

pproprier des outils de lecture du paysage
clientèle demandeuse d'informations com-
débuté (CDT, CRT et la Province de Turin)
lon.



PRUNIERES



La fibre s'installe à Prunières

Le déploiement du très haut débit dans les territoires alpins devient réalité pour la commune de Prunières. Les chantiers mis en oeuvre par le SMO PACA THD sur 25 communes sont financés par la région, les conseils généraux 05 et 04, des fonds nationaux et des fonds européens. Le déploiement s'effectuera ainsi vers 50 000 prises d'abonnés, 243 sites stratégiques, dont 131 sites publics.

L'ouverture commerciale est prévue à Prunières pour l'été 2014 soit 169 lignes. Les différents opérateurs auront 3 mois pour se positionner ou non sur une offre de service fibre sur notre commune. Puis ce sera l'ouverture concrète de l'accès pour la population.

Une réunion publique se déroulera courant de l'été.

Travaux de mise aux normes de la source

Pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires de protection de notre eau potable, nous allons réaliser des travaux de protection du captage sur le périmètre immédiat de la source. Mise en place de clôtures, chambre pied sec, achat de terrains pour protection zone sensible, etc.

Ces travaux s'élèvent à environ 100 000 euros, financés par l'agence de l'eau (50%), le conseil général (30%) et la commune (20%)

Diocèse

Le père Charles TROESCH succèdera au père Marius CHEVALIER pour la commune de Prunières.

État civil

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de Monsieur LUMPERT
Toutes nos pensées vont à la famille.

Toutes nos félicitations aux parents du petit Léon Gayaud,
né le 07 mai 2014 à Gap.

Ralentissez !

Nous invitons très vivement tous les habitants à maîtriser leur vitesse lors de leur passage en voiture sur la zone de la mairie et du chemin des Plantas.

Soyons tous vigilants à nos enfants !



Embrun Ouverture de la ressourcerie

Une seconde vie pour vos objets délaissés.

Vaisselle, vélo, ski, petits ou gros encombrants, vos objets à l'abandon trouveront un second souffle avec la ressourcerie d'Embrun.

Réparé, valorisé et vendu au magasin de la ressourcerie à faible coût, c'est un bon geste pour l'environnement, en diminuant le nombre de déchets à traiter, pour l'emploi et pour l'insertion. Les ventes participeront au fonctionnement de la ressourcerie.

Vos apports volontaires se feront au magasin les :

Mercredi 14h-17h
Vendredi 14h-17h
Samedi 9h30-12h30 et 14h-17h
Zone de Pralong - Embrun
Tél. 04 92 43 76 27

CÉRÉMONIE | Elle fonctionne depuis le 5 mars

La ressourcerie de Pralong officiellement inaugurée

Située en amont de la déchèterie de Pralong, la réalisation a été officiellement inaugurée lundi dernier.

La ressourcerie fonctionne depuis le 5 mars, mais son inauguration a été retardée à cause des élections municipales. Il fallait attendre que les nouveaux conseils municipaux soient en place et qu'ils élisent leurs représentants au comité syndical du Sinctom, qui gère cette réalisation. Le préfet n'a pas pu participer à la cérémonie en raison du devoir de réserve imposé aux fonctionnaires à l'approche des élections européennes.

Un investissement de 500 000 euros

Marc Viossat, président du Sinctom de l'Embrunais et du Savoieis, s'est chargé de rappeler que l'Etat a soutenu le projet. Pour un investissement de 500 000 €, la ressourcerie a été financée à 80 % par des fonds publics accordés à tous les échelons : Europe, Etat, conseil régional et conseil général. Des fonds privés (Fondation Medef) ont contribué pour 14 %, de sorte que le Sinctom n'a financé que 6 % sur ses fonds propres. Pour Marc Viossat, il était important que le cos-

truction et le fonctionnement de la ressourcerie ne soient pas payés par les usagers du Sinctom. Après deux mois de fonctionnement le chiffre d'affaires est conforme aux prévisions et le fonctionnement tout à fait satisfaisant avec l'équipe de huit salariés dirigée par Julien Ripard. La plupart des élus des communes d'Embrun et de Savines étaient présents : les maires des communes, les conseillers généraux Richard Siri et Victor Béroisquel (également président de la communauté de communes du Savoieis), Chantal Byméoud, présidente de la communauté de communes de l'Embrunais (également conseillère régionale).

Le sénateur Pierre Bernard-Raymond (élu présent). Le député Joël Girardot était représenté par sa suppléante, Claire Bouchet. Le président du conseil régional, Michel Vauzelle, était représenté par Bernard Janssant.

La ressourcerie est ouverte au public les mardis, vendredis et samedis de 14 à 17 heures ainsi que les samedis matin, de 9 h 30 à 12 h 30. En dehors de ces horaires, les particuliers peuvent déposer les objets dans un chiot réservé à cet effet, situé dans la déchèterie de Pralong.



Lundi, Marc Viossat a fait visiter les installations.



Beaucoup d'élus, anciens et nouveaux, ont fait le déplacement.

LE CHIFFRE

8 C'est le nombre d'emplois créés (dont cinq aidés). Les interventions ont été nombreuses : la ressourcerie est une belle réalisation qui fait servir d'exemple, son mode de financement est exemplaire, son rôle écologique est essentiel pour lutter contre le gaspillage, son rôle social est important.





Il existe plusieurs associations qui oeuvrent pour les habitants de la commune. Parmi elles, deux associations qui vont rythmer notre période estivale. L'association Sport et Culture Fête Toupinoise ainsi que PSL.

Sport Culture Fête Toupinoise

est une association née en 2008. Présidée, par Martine MARSEILLE elle a pour vocation de vous proposer, des animations tout au long de l'année.

De septembre à juin, les activités proposées sont variées. Marche nordique le vendredi, Gym d'entretien et Zumba le mercredi ou relaxation le lundi.

Expression du corps ou rythmes endiablés, il y en a pour tous les goûts.

Un bon cocktail de remise en forme.

Ces activités seront reconduites à la rentrée (sous condition d'un minimum de participants).

Renseignements : 06 77 34 95 69



6ème édition des Marchés nocturnes

Tous les mardis, vous pourrez retrouver l'équipe de bénévoles de l'association Sport Culture Fête Toupinoise pour la 6ème édition des marchés nocturnes.

Les artisans présents vous invitent à déambuler de stand en stand à la recherche d'un objet sympathique ou de quelques produits du terroir. La traditionnelle assiette toupinoise proposée par l'association vous permettra une fois encore de passer un moment de convivialité, bercé par quelques notes de musique.

Fête communale (Org.PSL)

2 et 3 août

Cour de l'école - Prunières

2 journées festives. Gonflable pour les enfants, restauration possible midi et soir, Buvette.

2 août : 14h concours de boules triplètes formées - Animations festives gratuites - Concours de tir à la corde par équipes de 4, mixtes. À partir de 21h grand bal gratuit avec DJ PROLIVE.

3 août 9h Messe à l'Église de

Programme à venir :

Fête de l'Agneau

13 juillet

Les Gourres - Prunières

En présence du Père Charles

À partir de 11h30 dégustation gratuite de l'agneau avec apéritif sur remise de ticket.

À partir de 14h concours de boule Rens. M. ARNAUD 04 92 22 30 97

Marchés nocturnes

tous les mardis

du 15 juillet au 19 août

Hameau de l'Église - Prunières

À partir de 19h : Marché artisanal, animations familiales et ludiques

Repas (Assiette Toupinoise) 8 €

Rens. Martine MARSEILLE

Tél. 04 92 22 30 97 ou

mart0565@gmail.com

Cinéma en plein air

31 juillet

Hameau de l'Église - Prunières

À partir de 21h : Sur les pas de GIONO. Film de Charlie BAYLE et René MANNENT

Pique-nique tiré du sac.

Rens. Martine MARSEILLE

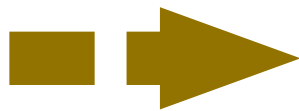
Tél. 04 92 22 30 97 ou

mart0565@gmail.com

Prunières - 11 h Appéritif offert par la commune - Discours du maire - 14h Concours de doublettes formées - de 15h à 19h Thé dansant musette à la salle des Fêtes.

Rens. Jérôme FARNAUD

06 62 19 67 25



Ouverture de la mairie

Pour vous accueillir :



Patricia



Sandrine

Horaires :

Lundi : 14h - 17h00

Jeudi : 09h - 11h30



Travaux - entretien de la commune

Yves

En dehors des heures d'ouverture, contactez-nous sur notre nouveau site Internet :

<http://www.prunieres.fr>

Garderie occasionnelle

Association ADMR

L'association ADMR va organiser une garderie itinérante pour les enfants âgés de 03 mois à 6 ans. La mairie devant se prononcer, merci de faire connaître votre intérêt pour ce projet auprès de la mairie.

Services à la personne

L'ADMR propose également un service de téléassistance mobile pour les personnes seules.

Rens. 04 92 52 37 82



Urbanisme :

N'oubliez pas ! Tous travaux d'aménagements ou de construction doivent faire l'objet d'une demande OBLIGATOIRE d'autorisation de travaux ou de permis de construire.

Tous travaux ou constructions faits sans autorisation préalable pourraient être très préjudiciables à leurs propriétaires.

Les demandes sont à faire en mairie.

Prévention moustiques, les bons gestes.

Pour éliminer les larves, il faut :

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner : *petits débris, pneus usagés (ou les remplir de terre pour ne pas les jeter), encombrants, déchets verts.*

- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou supprimer les soucoupes pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide

- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées.

- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes il faut :

- débroussailler, tailler les herbes hautes et haies, élaguer les arbres, réduire les sources d'humidité limiter l'arrosage, entretenir votre jardin.

Numéros utiles :

Gendarmerie : 04 92 50 60 01

Urgences SAMU/Pompier : 15/18

En cas d'appel, rappelez-vous que vous devez communiquer :

- votre identité et votre numéro d'appel
- précisez le lieu de l'accident et sa nature
- le nombre de victimes de l'accident
- l'état du ou des victimes

Centre antipoison et toxicovigilance : 04 91 75 25 25

SOS femmes battues :

04 91 24 61 50

SOS Enfance maltraitée : 119

Médiateur de l'énergie :

Pour tout litige avec votre fournisseur d'électricité ou Gaz : <http://energie-mediateur.fr>

Réunion du Conseil Municipal du 3 Mars 2014

Suite à la convocation adressée par Mr le Maire à tous les Conseillers Municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le lundi 3 Mars 2014 à 20 h.30 dans la salle du Conseil.

Présents : Mesdames et Messieurs Roland ARNAUD, Yves BLANC, Pierre DOUSSOT, Bruno DURAND, Dominique GIRARD, Jeanine GLEIZES, Robert GUIEU, Emile HILBERT, Martine MARSEILLE et Martine REYMOND.

Excusé : Monsieur René FUSINA, Maire

Secrétaire : Madame Jeanine GLEIZES

En raison de l'absence de Monsieur le Maire, Monsieur DOUSSOT, 1er Adjoint, préside la séance.

Il donne tout d'abord lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 Décembre 2013, lequel est approuvé et signé par les conseillers.

Points à l'ordre du jour

Instauration d'une PVR (Participation Voirie-Réseaux)

Conformément à la décision du Conseil Municipal du 13 Février 2009, il est décidé à l'unanimité d'instaurer cette participation en ce qui concerne la parcelle ZC 14 située Route de St-Eyrié. Les travaux seront faits par la Commune sur la voie communale jusqu'à ladite parcelle et une participation sera demandée au pétitionnaire ou propriétaire.

Décision modificative- budget principal

Afin de pouvoir régler la somme du fonds de concours concernant les travaux de voirie de 2012/2013, il nous faut transférer en section Investissement du chapitre 23 au chapitre 20, la somme de 11000 €. Cette décision modificative est acceptée à l'unanimité.

Convention d'application de la charte du Parc National des Ecrins

Suite à la signature de la charte du Parc National des Ecrins, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer une convention triennale d'application de la charte. Cette convention se déclinera dans le domaine du pastoralisme et de la signalétique laquelle sera mise en place sur la RN 94.

Questions diverses

Projet de loi ALUR

Monsieur Pierre DOUSSOT nous informe que la loi a été votée en Février dernier et qu'une partie de cette loi est relative aux PLU. Il semblerait qu'un PLU intercommunal soit possible. À suivre...

Instruction des dossiers d'urbanisme.

Monsieur le 1er Adjoint a assisté à la DDT à une réunion d'information sur l'urbanisme. Le Directeur de la DDT a fait part de ses craintes quant à la difficulté, voire l'impossibilité par ses services de poursuivre l'instruction des dossiers d'urbanisme. Les responsables à la DDT du droit d'application du sol proposent de nous rencontrer après les élections afin d'étudier ensemble la possibilité d'instruire certains dossiers d'urbanisme à la mairie.

Compte-rendu de la visite du Préfet

Lors de la visite de Monsieur le Préfet dans le canton de CHORGES, Monsieur DOUSSOT a pu s'entretenir avec lui des divers problèmes rencontrés dans notre commune, à savoir les accès depuis la RN 94, (le Préfet a pris note), les problèmes concernant l'agriculture, l'irrigation, les bâtis agricoles (voir avec la DDT) et le loup.

SMICTOM

La ressourcerie sera opérationnelle à compter du 5 Mars 2014 et sera ouverte le mercredi et le vendredi de 14h à 17h, ainsi que le samedi de 9h à 12h.30 et de 14h à 17h.

La séance est levée à 22h.30

Réunion du Conseil Municipal du 7 Mars 2014

Suite à la convocation adressée par Pierre DOUSSOT, 1er adjoint à Monsieur le Maire et tous les Conseillers Municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le vendredi 7 Mars 2014 à 15 h 00 dans la salle du Conseil.

Présents : Monsieur René FUSINA, Maire, Mesdames et Messieurs Roland ARNAUD, Yves BLANC, Pierre DOUSSOT, Bruno DURAND, Dominique GIRARD, Jeanine GLEIZES, Robert GUIEU, Emile HILBERT.

Excusées : Mesdames Martine MARSEILLE et Martine REYMOND

Secrétaire : Monsieur Yves BLANC

Points à l'ordre du jour

1.- Comptes administratifs 2013 budget principal – budget de l'eau et de l'assainissement – budget du CCAS (comptes établis par la commune)

Conformément à la réglementation, Monsieur René FUSINA ne participe pas au vote de ses comptes. Monsieur Pierre DOUSSOT, 1^o adjoint chargé des finances, procède à la présentation des comptes administratifs et propose leur approbation qui est votée à l'unanimité des membres présents. (Monsieur FUSINA étant temporairement sorti de la salle).

2.- Comptes de gestion 2013 de tous les budgets

Comptes établis par Monsieur le Percepteur, receveur municipal. Sur proposition de Monsieur le Maire les élus approuvent à l'unanimité l'ensemble des comptes.

3.- Affectation des résultats

Après explications et commentaires, la somme de 42 904.67 euros (total du résultat de clôture d'investissement - 22 904.67 € + restes à réaliser 20 000 €) est affectée au c/ 1068 en section investissement du budget eau et assainissement pour le budget primitif 2014. Cette somme sera diminuée du résultat de clôture 2013 de la section d'exploitation pour couvrir le déficit « virtuel » de la section d'investissement.

Pour le budget principal, l'affectation des résultats est reporté en totalité dans les recettes de fonctionnement et d'investissement puisque malgré les restes à réaliser, la section investissement est en positif en résultat de clôture.

4.- Amortissement des fonds de concours versés à la COM-COM pour la voirie communale

Monsieur DOUSSOT rappelle que bien que la Com .Com du Savinois-Serre-Ponçon assure la compétence voirie pour le compte des communes adhérentes, il appartient à chaque commune d'amortir la montant de ce fonds de concours ; la voirie communale restant la propriété unique et intégrale de la commune.

Après explications et commentaires, la durée d'amortissement retenue est fixée à 15 ans

Questions diverses

Monsieur Pierre DOUSSOT avec simplicité et sincérité remercie René FUSINA et l'ensemble des conseillers et conseillères pour l'ensemble des travaux réalisés au cours de cette mandature (cabane pastorale et bergerie de la Gardette, embellissement du village, signalisation, éclairage public à Pra Périer, etc ...)

La séance est levée à 17h 00

Réunion du Conseil Municipal du 29 Mars 2014

Suite à la convocation adressée par Pierre DOUSSOT, 1er adjoint agissant pour le Maire empêché à tous les Conseillers Municipaux élus le 23 mars dernier et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le samedi 29 Mars 2014 à 14 h 00 dans la salle du Conseil.

Présents : Roland ARNAUD, Jean-Pierre BAYLE, Robert COLOSIO, Brigitte COMINOTTO, Pierre DOUSSOT, Bruno DURAND, Jérôme FARNAUD, Robert FRAYSSINES, Robert GUIEU, Martine MARSEILLE, Florence OLIVREAU

Excusés : Néant

Secrétaire : Martine MARSEILLE

Points à l'ordre du jour :

1°) Election du Maire : Monsieur Pierre DOUSSOT accueille les membres du conseil municipal élus au complet le 23 mars dernier et leur souhaite la bienvenue. Il laisse ensuite la parole à Monsieur Robert GUIEU, doyen de l'assemblée, pour assurer la présidence lors des opérations de vote du Maire. Après un tour de table, seul Pierre DOUSSOT est candidat aux fonctions de Maire. Il est alors procédé au vote à bulletin secret pour le 1° tour de scrutin. Messieurs BAYLE et FRAYSSINES sont nommés assesseurs et Madame Martine MARSEILLE est nommée secrétaire de séance. Après décompte des résultats, Monsieur Pierre DOUSSOT est élu par 10 voix sur 11 (1 bulletin blanc) Maire de la commune de PRUNIERES.

2°) Détermination du nombre d'adjoints : Après son élection, Monsieur le Maire propose de fixer à trois le nombre d'adjoints pour l'aider dans les nombreuses tâches à accomplir pour la bonne administration de la commune. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3°) Election du 1° Adjoint : Monsieur Robert FRAYSSINES est candidat à ce poste. Il est donc procédé au 1° tour de scrutin et après dépouillement des votes, Monsieur FRAYSSINES est élu par 11 voix sur 11, 1° adjoint de la commune de PRUNIERES avec délégation aux travaux.

4°) Election du 2è Adjoint : Madame Brigitte COMINOTTO est candidate Brigitte COMINOTTO est élue par 10 voix sur 11 (1 bulletin blanc) 2° adjoint au Maire avec délégation aux finances.

5°) Election du 3° Adjoint : Monsieur Robert COLOSIO est candidat pour ce poste. Il est à nouveau procédé au 1° tour de scrutin et après dépouillement des votes Monsieur Robert COLOSIO est élu par 11 voix sur 11 3° adjoint avec délégation à l'urbanisme.

6°) Indemnités de fonction : Après l'élection du Maire et des adjoints, il est ensuite demandé au conseil municipal de fixer les indemnités de fonction. Cette indemnité est basée en fonction de la taille de la commune et pour une commune comme la nôtre dont la population est inférieure à 500 habitants, l'indemnité du Maire est fixée à 17 % de l'indice majoré 1015 et celle des adjoints à 6.6 % de l'indice majoré 1015. Cette décision est prise à l'unanimité.

7°) Commissions communales – représentants : Monsieur le Maire donne ensuite lecture des propositions qu'il a établi pour siéger aux diverses commissions communales dont il sera le président. Il y a également lieu de désigner les représentants titulaires et suppléants de la commune de PRUNIERES auprès des divers syndicats ou organismes publics dont la commune est membre. Quelques rectifications y sont apportées en fonction des capacités et des disponibilités de chacun. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

8°) Délégations au Maire : Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir lui accorder certaines délégations afin de faciliter et simplifier le travail administratif et technique. Ces délégations lui sont consenties à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses :

Affaire VAN KEMENADE : Monsieur le Maire donne un bref résumé de ce conflit qui oppose Monsieur VAN KEMENADE à la commune sur deux points différents. 1° affaire Monsieur VAN KEMENADE a gagné ; la

délibération du conseil municipal acceptant la révision simplifiée du PLU a été annulée et la commune a été condamnée à lui verser 1000 €. Dans la 2^e procédure où M. VAN KEMENADE souhaite également l'annulation de la modification n° 1 du PLU, le Tribunal Administratif de Marseille a donné gain de cause à la commune et M. VAN KEMENADE porte appel de cette décision devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille.

Site internet de la mairie de PRUNIERES : Actuellement notre site internet est « vieillot » et compliqué à mettre à jour. Nous pouvons l'améliorer afin de le faire évoluer et le rendre plus convivial, Madame Florence OLIVREAU est chargée d'étudier cette mutation et de faire une proposition.

Décès de M. AMARAL : La famille de Monsieur AMARAL, (la personne dont le corps a été retrouvé au bord du lac en février) demande l'autorisation de poser une plaque sur les lieux où le corps a été découvert. Un accord de principe lui est donné à condition de présenter le projet avant accord définitif.

Le contrat de travail de Sandrine FARNAUD a été prolongé pour trois mois à compter de fin mars. Le Conseil Municipal reparlera de sa situation ultérieurement.

Communauté de Communes du Savinois-Serre-Ponçon : Les comptes rendus des Conseils Communautaires sont à la disposition du public et peuvent être consultés à la mairie aux jours et heures d'ouverture.

Le relais de service public est un bureau situé proche de la mairie de Savines –Le Lac dont le but est de faciliter la vie des administrés du territoire de la COM-Com aussi bien en terme de recherche d'emploi, de protection sociale, renseignements administratifs de tous ordres. Ce bureau est animé par une personne chargée de renseigner et d'aider les visiteurs. Elle dispose de plusieurs moyens de communication Visio conférence, informatique, téléphonie.

Monsieur le Maire fait un tour de table pour des invitations reçues en mairie relatives à la journée du bâtiment organisée à Chorges le 12 avril, la journée du 2^o village des entrepreneurs organisée à l'Espace Savinois Serre-Ponçon le 4 avril et la journée du 27^{ème} forum emploi été 2014 organisée le mercredi 16 avril 2014 à l'Espace Savinois Serre-Ponçon à Savines-Le Lac de 14 h à 17 h.

La séance est levée à 16 heures.

Réunion du Conseil Municipal du 30 avril 2014

Suite à la convocation adressée par Pierre DOUSSOT, Maire à tous les Conseillers Municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le mercredi 30 avril 2014 à 20 h 30 dans la salle du Conseil.

Présents : Pierre DOUSSOT Robert FRAYSSINES, Brigitte COMINOTTO, Robert COLOSIO, Roland ARNAUD, Jean-Pierre BAYLE, Bruno DURAND, Jérôme FARNAUD, Robert GUIEU, Martine MARSEILLE, Florence OLIVREAU

Excusés : Néant

Secrétaire : Brigitte COMINOTTO

Points à l'ordre du jour :

1°) Vote du taux des 4 taxes directes locales

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux des 4 taxes directes locales, car d'une part, les bases ont augmenté comme chaque année et d'autre part, nous avons équilibré le budget avec les recettes à taux constants.

Ces taxes restent à : Taxe d'habitation : 6.43 % - Foncier bâti : 5.59 % - foncier non bâti : 30.36 % - CFE (cotisations foncières des entreprises) : 13.74 %. Dans l'avenir, il souhaiterait différencier l'augmentation de certaines taxes, car par exemple en CFE, nous sommes à un taux très faible par rapport aux communes environnantes ; Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2°) Budget primitif 2014 – Budget principal

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2014 élaboré par Madame Brigitte COMINOTTO et Monsieur le Percepteur. Ce budget de 803 263.33 € comporte une section de fonctionnement de 578 301.83 € et une section d'investissement de 224 961.50 €.

La section de fonctionnement présente un résultat reporté en recettes de 302 731.83 € et comprend toutes les dépenses courantes de la commune y compris les salaires. Cette année pour la 1^o fois, nous allons devoir nous acquitter d'une nouvelle taxe : le FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales). Elle a été créée il y a 3 ans pour aider les communes et communautés de communes à ressources faibles et se compose d'une partie communale et d'une partie intercommunale. La part communale a été payée par la Com Com depuis 2012, mais son montant étant doublé chaque année, il n'est plus possible à la com com de se substituer aux communes membres. Cette année nous évaluons son montant entre 6000 et 10 000 €.

La liste des subventions accordées dans le cadre du vote du budget est étudiée et approuvée par l'ensemble du conseil municipal.

La section investissement présente également un résultat reporté en recettes de 165 554.50 €.

Les principales dépenses inscrites au budget concernent l'achat d'un panneau d'information, l'amélioration et la remise aux normes des bornes à incendie, des aménagements touristiques, des travaux dans le cimetière, des travaux de voirie, l'amélioration du réseau informatique et du site internet de la mairie, l'achat du terrain BOURGOGNE et des petits travaux dans le garage communal.

Ce budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

3°) Budget primitif 2014 – Budget de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire présente ensuite le budget de l'eau et de l'assainissement qui s'élève à 375 240,84 € dont : section d'exploitation : 180 023.90 € et section investissement : 195 216.94 €.

La section d'exploitation comporte un résultat reporté en recettes de 77 333.96 € et comporte les dépenses et recettes courantes (intérêts d'emprunts, dépenses d'entretien et réparations, ... recettes des factures d'eau, des branchements nouveaux ...) Cette année nous arrivons à la fin de l'emprunt de la B.N.P. pour la réalisation de la 1^o tranche des travaux du réseau d'assainissement.

La section investissement présente un déficit de 22 904.67 € et 20 000 € de restes à réaliser de 2013. Elle comporte essentiellement des dépenses relatives aux travaux de mise en conformité du périmètre de protection de la source et quelques dépenses sur le réseau d'eau et d'assainissement. Elle inclut également le remboursement

du capital des deux emprunts.

Ce budget est voté à l'unanimité.

4°) Budget primitif 2014 - Budget du C.C.A.S.

Monsieur le Maire présente le budget du C.C.A.S. qui s'élève à 12 468.51 € répartis ainsi : section de fonctionnement à 13 301.51 € - section d'investissement à 167 €.

La section d'investissement est très faible et ne présente aucun projet pour cette année. La section de fonctionnement laisse apparaître un résultat reporté de 11 301.51 € en recettes. Quelques dépenses courantes et le versement d'une subvention de 150 € aux Restos du Cœur sont prévues. Les recettes de fonctionnement sont constituées uniquement par les ventes de concession au cimetière.

Ce budget est voté à l'unanimité des membres présents.

5°) Formation des Elus municipaux

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour autoriser les élus à suivre des formations. Chaque élu peut bénéficier de 18 jours de formation maximum au cours de son mandat et il propose de voter une enveloppe budgétaire de 10 % des indemnités de fonction chaque année pour la formation des élus.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6°) Article 6232 « Fêtes et cérémonies » et 6257 « Réceptions »

Monsieur le Maire explique qu'il souhaite fixer les dépenses à imputer à l'article 6232 « fêtes et cérémonies » pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur les comptes.

Il souhaite imputer sur ce compte dans la limite des crédits votés au budget :

- toutes les dépenses liées à l'organisation et au bon déroulement des fêtes du village : fête d'été, fête de l'agneau, le Noël des enfants, messe de Noël, animations estivales, touristiques et autres fêtes qui peuvent être organisées par la suite
- toutes les dépenses engendrées par l'organisation des cérémonies nationales (8 mai, 11 novembre ...)
- toutes dépenses nécessaires aux cérémonies communales (vœux, galette des rois, distinction dans le personnel ou activité sportive, cérémonie historique ...)
- Participation par exemple par l'achat de fleurs ou récompenses pour des naissances, mariages, décès, départ à la retraite, mutation, manifestations sportives, culturelles ou sociales

Il souhaite également fixer les dépenses à imputer à l'article 6257 « réceptions » dans la limite des crédits votés au budget :

- les frais d'alimentation effectués lors des visites et réunions de travail,
- les frais d'alimentation ou de restauration occasionnés lors de sinistres sur la commune
- les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants de la commune (élus et employés) lors de déplacements concernant les projets, la formation, les rencontres nationales ou internationales favorisant les échanges ou valorisant les actions de la commune de Prunières.
- les frais engagés à l'occasion de la réception d'invités de la commune pour tout ce qui relève de l'événementiel sur la commune ou la communauté de communes,

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

7°) Document Unique

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que nous sommes tenus d'élaborer un DOCUMENT UNIQUE d'évaluation des risques professionnels pour être en conformité avec la réglementation. Pour nous aider dans cette démarche, nous avons fait appel au centre de gestion de la fonction publique qui a un service spécialisé. Nous avons signé des conventions pour la mise à disposition d'un ACFI (Agent chargé de la mission d'inspection) et d'un assistant de prévention. L'ACFI est venu à plusieurs reprises pour lister l'ensemble des tâches des

employés communaux et pour relever les améliorations à apporter aussi bien dans le travail que dans l'outil de travail.

L'assistant de prévention a été formé pour aider les agents à mettre en place diverses procédures et proposer diverses actions pour être en conformité avec la réglementation : Il a été ouvert un registre d'hygiène et de sécurité qui est signalé et placé au secrétariat et également des trousseaux de secours ont été constitués pour les bâtiments et les véhicules communaux.....

Deux réunions du COPIL (Comité de pilotage) composé du Maire, de l'élu désigné par le Conseil Municipal, les agents technique et administratif, l'ACFI et l'assistant de prévention ont eu lieu et le document présenté ce soir est le résultat de tout ce travail effectué.

Ce document fait apparaître des améliorations à apporter en formation, EPI équipement de protection individuel, amélioration des locaux en matière d'hygiène (garage communal). Les dépenses occasionnées pour ces prescriptions ont été inscrites au budget.

Monsieur le Maire précise que nous allons recevoir une aide financière de la Caisse des Dépôts pour la réalisation de ce document

Après en avoir délibéré, le document et les prescriptions sont acceptés à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'ensemble du conseil pour rajouter une délibération à l'ordre du jour pour la signature d'un avenant à la prestation mission assistant de prévention. Cette autorisation lui est accordée à l'unanimité.

8°) Avenant à la convention avec le Centre de Gestion pour la prestation mission assistant de prévention.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que nous avons reçu du centre de gestion un avenant à la convention prestation mission assistant de prévention pour définir la nature de la mission, préciser le détail du temps consacré à la mission et augmenter la durée dans le temps.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Le parc des Ecrins organise un concours des prairies fleuries en 2014 – les agriculteurs intéressés par cette action peuvent s'inscrire.

DICI TV. Nous avons reçu un courrier pour réaliser un reportage sur la commune dans le cadre de l'émission « les trésors d'ICI ». Le montant du devis s'élève à 1900 € H.T. et Monsieur le Maire fait un tour de table pour demander l'avis des conseillers. Plusieurs personnes sont intéressées par ce projet. Il propose de contacter les journalistes d'ICI TV pour leur demander de venir exposer le principe de cette émission à un prochain conseil municipal.

Nouvelles prestations ADMR : nous avons reçu un courrier pour nous informer que l'ADMR propose des nouveaux services auprès des personnes pour la téléassistance et une halte-garderie itinérante pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Monsieur le Maire propose aux conseillers de diffuser ces informations autour d'eaux. Un article y sera consacré sur le prochain Petit Toupin.

Constructions illicites sur la commune de Prunières – Monsieur le Maire expose que des personnes se sont permis d'installer des constructions illicites en zone non constructible au bord du lac. Des personnes se sont plaintes de ces comportements (mobil homme entouré d'une construction).

Il leur a rendu visite et les a informé qu'ils devront certainement démonter ces installations. Monsieur le Maire a informé les services de l'Etat et s'est rendu à la DDT avec Monsieur Robert COLOSIO afin de connaître l'avis des services de l'Etat. Monsieur Dominique DEPETRIS rencontre des problèmes de voisinage avec ces personnes et demande par courrier à Monsieur le Maire s'il est possible de construire une maison d'habitation dans une zone agricole si on est pas agriculteur. La DDT se rendra sur place et jugera l'utilité de dresser un procès verbal.

Monsieur COLOSIO a également constaté que des panneaux de sens interdit ont été posés par autrui sur le chemin communal qui arrive au bord du lac. Monsieur le Maire va essayer de rencontrer les riverains de ce

chemin.

Le Comité Départemental du Tourisme demande une cotisation dans le cadre du fonds de promotion touristique pour l'année 2014. Cette demande est refusée puisque nous versons la taxe de séjour à l'OTI.

Samedi 3 mai nous sommes invités à l'inauguration de la foire expo de Gap. Monsieur le Maire fait un tour de table pour trouver un volontaire afin de représenter la commune.

Nous avons également reçu une invitation pour l'inauguration de la ressourcerie de Pralong le lundi 5 mai. Cette invitation est donnée à Jean-Pierre BAYLE pour représenter la commune.

ADMR – nous avons reçu une invitation pour assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le samedi 17 mai prochain. Brigitte COMINOTTO propose d'y aller.

Le conseil général nous a adressé une invitation pour participer à une journée d'informations et d'échanges sur la gestion des risques liés à la montagne le 17 juin prochain.

L'OTI nous informe que Madame Marie DRUCKER souhaite réaliser le tournage d'une émission pour France 2 intitulée « Nous » à la chapelle St Michel. Le Maire donne son accord à l'OTI sous réserve d'obtenir l'avis favorable du propriétaire des lieux.

Il faut donner les noms des délégués au Syndicat Routier de Chorges. Nous avons été informé que la balayeuse a été réparée et Yves BERTRAND pourra aller la chercher le 12 mai prochain. Il faudra bloquer les dates.

Monsieur le Maire fait un tour de table pour des informations éventuelles :

Roland ARNAUD annonce la fête des Gourres (ou fête de l'agneau) le 13 juillet prochain avec la participation du Père Charles. Il faudra donner cette date à l'OTI.

Jérôme FARNAUD a participé à la journée du BTP à Chorges. Il a représenté la commune de Prunières.

Martine Marseille a participé à une réunion de travail pour les assises du tourisme qui auront lieu le 5 juin prochain ; Il y a eu la présentation du plan d'actions sur le tourisme dans les 5 ans à venir.

Il a été comptabilisé une capacité touristique de 360 000 lits dans les hautes-alpes. Il a été constaté une baisse de fréquentation de 10 % depuis 10 ans dans notre département et en moyenne les touristes dépensent moins dans les hautes-alpes que dans les autres départements. Il est constaté que notre département manque d'identité, d'infrastructures, d'attractivité hors saison, de promotion du territoire en France et à l'étranger.

Martine MARSEILLE et Florence OLIVREAU ont participé à une réunion de l'OTI. 2013 a été une année sans poste de direction pourvu. La station de Réallon a réalisé une augmentation de fréquentation de 20 % cet hiver et deux activités sont en très grosse augmentation : les chiens de traineau et la piste de luge. Il y a eu une forte augmentation de la vente des forfaits saison en ligne.

En été 2013 51000 personnes sont venues à l'OTI et le site internet a reçu 13000 visites en plus.

L'OTI a constaté une fréquentation en baisse de 8 % l'hiver dernier par rapport à l'hiver précédent.

Florence OLIVREAU assistera à une conférence de presse le mardi 6 mai au col de Moissières pour un trajet en VTT électrique jusqu'au Queyras. Prunières sera traversée.

PRUNIERES sera cité en Asie par Florence OLIVREAU car elle exposera ses toiles en juin à SEOUL.

La séance est levée à minuit 20.

